

LA CULTURE DU MANIOC À JACQUEVILLE: UN BESOIN DE REVALORISATION

KOFFIE-BIKPO CÉLINE, SOGBOU-ATIORY JULIENNE

1- Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, bikpoceline@yahoo.fr

2- Doctorante, atioryjulienne@gmail.com

RESUME

Le présent article a pour objectif d'analyser les raisons de la faible production du manioc à Jacqueline, malgré les ressources naturelles et humaines favorables à son développement.

Pour obtenir les résultats, la méthodologie déployée a consisté en une observation directe de terrain, une recherche documentaire, des entretiens et focus groupes et une enquête de terrain où le choix des sites s'est fait de façon empirique.

Les principaux résultats montrent que l'agriculture littorale à Jacqueline est tournée vers les cultures d'exportations, jugées plus attractives et rentables. L'espace cultivé à Jacqueline est dominé par ces cultures d'exportation. Prioriser ces cultures au détriment des cultures vivrières, dont la principale est le manioc, base nourricière de la population de Jacqueline, occasionne une pénurie de cette denrée. A l'analyse, les facteurs naturels et humains favorables devraient contribuer à améliorer la production du manioc. Cependant, cette situation de manque se trouve être accentuée par d'autres facteurs tels le déficit d'encadrement agricole, le non usage d'intrant, l'utilisation d'un amalgame de boutures en dépit des avancées scientifiques. D'où la nécessité de revaloriser cette culture à travers un suivi et un encadrement adéquat en vue de satisfaire aisément aux différentes demandes alimentaires.

Mots-clés: Côte d'Ivoire- Jacqueline- manioc- production- culture vivrière- auto-suffisance alimentaire

ABSTRAT

This article aims to analyze the reasons for the low production of cassava Jacqueline despite favorable natural and human resources to its development.

To get the results, methodology deployed consisted of direct field observation, documentary research, interviews and focus groups and field research sites where the choice was made empirically.

The main results show that coastal agriculture to Jacqueline has turned to export crops, considered more attractive and profitable. The space-grown Jacqueline is dominated by these export crops. Prioritize these crops over food crops, the main one being cassava, nourishing base population Jacqueline, causes a shortage of this commodity. On analysis, favorable natural and human factors should help to improve cassava production. However, this shortage is being exacerbated by other factors such as agricultural extension deficit, the non use of inputs, cuttings using an amalgam despite scientific advances. Hence the need to upgrade the culture through monitoring and proper supervision to easily meet the different food applications.

Keywords: Côte d'Ivoire- Jacqueline- Manioc- Production- Culture vivrière- Self sufficiency

INTRODUCTION

Le manioc occupe le 6^e rang mondial (Photo 1) des plantes alimentaires les plus importantes de la planète. Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA, 2012) indique qu'il est produit sur environ 4/5 du territoire national. La Côte d'Ivoire enregistre une production annuelle de plus de deux millions de tonnes, avec un rendement compris entre 5 et 8 tonnes par hectare (CCI CI, 2012).



Photo 1: l'arbuste du manioc et la racine de manioc déterrée

Cultivé sur tout le littoral de Jacqueline, le manioc est la principale culture vivrière de cette zone. C'est la matière première utilisée dans l'alimentation et la base nourricière du peuple 3A c'est-à-dire des Alladians, Akouri, et Ahizi (Diabaté H 1987). Cependant, en dépit de son importance dans l'alimentation de la population, et des conditions naturelles favorables à sa culture, la production locale de manioc ne couvre pas la demande locale. De fréquentes pénuries de manioc ont été constatées sur le littoral. C'est le cas de Jacqueline. (DDAJ 2013). Il convient donc de s'interroger sur les raisons des pénuries constatées, dans une zone à dominance

rurale avec d'énormes potentialités naturelles et humaines pour le développement de cette culture. L'objectif de cette étude est d'analyser les raisons de la faible production du manioc à Jacqueline malgré les ressources naturelles et humaines favorables à son développement.

De façon spécifique, il s'agit de présenter la situation du manioc à Jacqueline, d'analyser les raisons de la faible production du manioc à Jacqueline et enfin de proposer des perspectives en vue d'une redynamisation de la filière du manioc à Jacqueline.

On suppose que la faible production du manioc est due au fait que Jacqueline priorise les cultures d'exportations.

Le choix des sites d'enquêtes s'est fait de façon empirique. Les critères de choix se sont fondés sur la population, l'accessibilité par rapport aux voies de communication, la localisation géographique par rapport au chef-lieu de département.

La méthode de collecte de données s'est appuyée sur la recherche documentaire, l'observation directe de terrain, des entretiens et focus groupes, puis de l'enquête.

La recherche documentaire a été fondée sur la lecture d'ouvrage et sur des données issues de l'Institut National de Statistique (INS), de la Direction Départementale de l'Agriculture (DDA), du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) et des services de l'Agence National Développement Rural (l'ANADER).

L'observation a consisté en des visites de terrains effectués de 2009 à 2015. Cette phase a mis en évidence l'occupation de l'espace. Les localités choisies entre celles situées sur l'axe bitumé en allant à Jacqueline et celles implantées après Jacqueline, sur l'axe non bitumé sont différentes les unes des autres tant par leur localisation par rapport à la mer et à la lagune, par leurs populations cosmopolites que par leurs superficies. Les sites visités ont été N'djem, Sassako, Jacqueline, Adjué, Addah, Couvé, Irobo (figure 1). Ces sites permettent d'avoir une vue générale de tout le département tant en sa partie lagunaire que marine. Dans chacun de ces

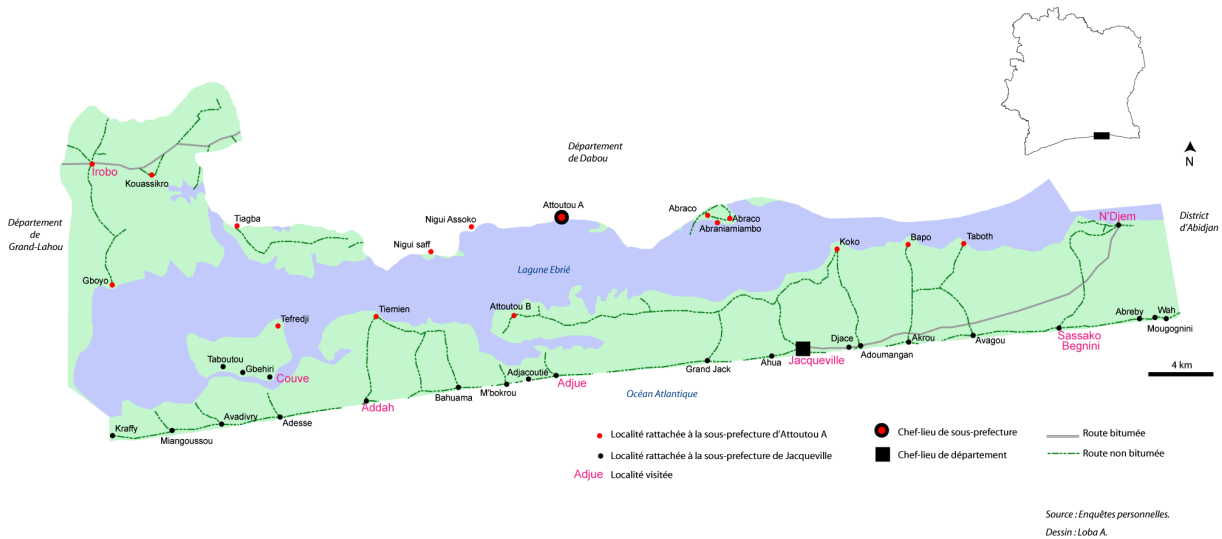
villages des champs de manioc, et des plantations ont été visités, ainsi que des unités de transformation traditionnelle du manioc.

Des entretiens ont été menés avec les autorités administratives, les encadreurs affiliés à l'agriculture, la chefferie, les propriétaires fonciers, les producteurs et tous les acteurs impliqués dans la culture, la transformation et la commercialisation du manioc et de produits dérivés. Des focus groupes ont été organisés avec les producteurs de manioc d'une part et d'autre part avec les transformatrices afin de faire ressortir les causes profondes de pénurie de manioc. Le but de ces rencontres était d'abord de comprendre la situation relative au manioc, ensuite

d'appréhender le niveau d'implication des différents acteurs tout en identifiant les causes et enfin de déceler les actions menées face au problème.

Les données statistiques concernant la population de Jacquville ont été obtenues par le biais de l'INS. La Direction Départementale de l'Agriculture (DDA) de Jacquville et l'ANADER ont fourni les chiffres concernant les exploitations, de même que les productions agricoles réalisées. En outre, des informations concernant le suivi et l'encadrement des producteurs agricoles ont été livrées. Le CNRA a fourni les données relatives aux travaux de recherches sur le manioc.

Figure 1: Département de Jacquville



Jacquville (voir fig 1), est un département entre le 5° 13' de latitude nord et le 4° 25' de longitude ouest. Il est limité au Nord par le département de Dabou, au Sud par l'Océan Atlantique sur 70 km, à l'Ouest par le département de Grand-Lahou et à l'Est par le District d'Abidjan (Figure .1). La ville de Jacquville est distante de la capitale politique Yamoussoukro de 252 km et d'Abidjan la capitale économique de 60 km. Situé entre la lagune Ebrié et l'océan Atlantique, elle se localise dans la partie sud de la région des Ponts. Le département de Jacquville est formé par deux sous-préfectures: Jacquville et Attoutou A. Il

comprend 1 commune (Jacquville), 44 villages et 165 campements. C'est un département à dominance rural. Il couvre une superficie de 3 205 km², sur les parties médianes du cordon littoral et de la lagune Ebrié (INS, 2014).

1 - ETAT DES LIEUX DE LA CULTURE DU MANIOC A JACQUEVILLE

Jacquville est une zone prospère en ressources naturelles. Cette zone littorale propice à une agriculture de grande productivité.

1-1- UNE CULTURE DU MANIOC EN DECLIN

Le manioc est cultivé de façon manuelle. Sur le littoral avec le rendement de 30T/ha, selon les données du CNRA, on suppose que la production totale du département devrait être autour de 13117, 5 T pour une superficie de 437,25 ha. Or, en 2007, ce même espace produisait 507,25 T environ soit 1/26^e de sa production estimée.

1-2- DES ZONES DIFFICILEMENT ACCESSIBLES

Le département de Jacqueville était une zone difficile d'accès du fait de son enclavement. Situé entre la lagune et la mer, son accès n'as pas toujours été aisé. Aussi le coût de l'approvisionnement en manioc varie-t-il selon qu'on est proche ou loin du chef-lieu de département. Les habitants de l'île Deblay par exemple doivent traverser la lagune en pirogue puis faire de longue marche pour acquérir du manioc.

Les populations après Jacqueville subissent de façon particulière une différence de prix allant de 500 à 1000F CFA par sac ou 2000 F CFA charrette à bras. A cela s'ajoute le coût du transport vu la distance qui sont quasiment impraticables.

2- UNE AGRICULTURE LITTORALE TOURNÉE VERS LES CULTURES D'EXPORTATIONS

2-1- LA MISE EN PLACE DE LA FILIERE COCOTIER EN COTE D'IVOIRE.

Dès 1967, le gouvernement ivoirien met en place le plan cocotier en vue de promouvoir le développement de cette culture. Jacqueville devient une grande zone agricole pour sa production de coco. Toute la production de la région était acheminée vers la SICOR (Société Ivoirienne de Coco Râpé), qui était la seule industrie transformatrice de la région. En 1978, les plantations villageoises s'étendaient sur 3763 ha pour les deux variétés cultivées que sont la goa et l'hybride. Pour 1 153 ha récoltés, la production s'élevait à 3 612 000 noix de coco et une production de 2 500 t de coco râpé. La production en noix est pour sa grande partie transformée en coprah de manière soit artisanale

soit industrielle. Le coprah peut grâce à l'huilerie de graine de vridi, être transformé en huile de coprah avec comme sous-produit le tourteau (Loco et al. 1987). En 1996 on enregistrait une production de 15 088 t de coprah et 4 246 t de tourteaux. En 2015, le nombre d'hectares cultivé est estimé à 1425 ha pour un rendement 2 375 000 noix. Le cocotier occupe 6 590,21 ha dont 4 463,21 ha de plantations villageoises et 2 127 ha de plantations industrielles.

La deuxième culture de commercialisation est le palmier à huile. L'encadrement technique et l'assistance des planteurs de palmier sont effectués à la SODEPALM (Société de Développement du Palmier). Le palmier est représenté dans le département par l'ensemble agro-industriel d'Irobo. Celui-ci est composé de deux unités de palmeraie sélectionnée basées à Tiagba et Irobo autour de l'usine de traitement de graines pour l'huile de palme. Il couvre une superficie de 16 945 ha. La production annuelle se répartit comme suit: plantations industrielles: 25 133 t; et 23 605 t pour les plantations villageoises. Ensuite viennent le binôme café-cacao qui occupe environ 1 150 ha, et plus récemment la culture de l'hévéa qui s'étend sur une superficie de 211,50 ha

2-2- DU PROFIT DES CULTURES D'EXPORTATION

On note dans l'espace agricole la présence des cultures d'exportation telles que le cocotier sur le littoral, le palmier à huile, le cacao et l'hévéa dans la partie continentale du département (tableau 1). Les cultures vivrières sont représentées par le manioc, le maïs, le riz, le gombo, l'aubergine, le chou, la salade, le piment, la tomate (tableau 2).

Tableau 1: Les cultures d'exportation pratiquées à Jacqueville

Spéculation	Superficie (ha)		Nombre de producteurs	
	2007	2012	2007	2012
Coco	6590	1425	854	300
Palmier à huile	13775	13185		2818
Hévéa	211,50	1665	66	400
Cacao		366		128

Source: Direction Départementale de l'Agriculture de Jacqueville, 2007, 2012

A Jacquerville, l'espace cultural est fortement occupé par les cultures d'exportation jugées plus attractives. Celles-ci sont pratiquées sur de grandes étendues et sont jugées plus rentables que le manioc et les autres cultures vivrières. Cependant c'est sur ce même espace que la culture du manioc doit se trouver une place. En effet plusieurs champs de manioc sont cultivés dans les cocoteraies.

2-3- DE LA MINORITE DES CULTURES VIVRIERES

Plusieurs spéculations sont pratiquées dans le département, pour la plupart comme culture de subsistance. Les principales zones de production sont N'Djem et Irobo.

Tableau 2: Les cultures vivrières pratiquées à Jacquerville

Type de culture	Sp	Sup (ha)	N/exp	P/est (t)
Cultures vivrières	Manioc	437,25	512	507,25
	Maïs	65,25	76	96,25
	Riz pluvial	55,75	47	65,75
Cultures maraîchères	Aubergines	47,27	69	97,2
	Gombos	35,45	56	48,95
	Piments	5,2	4	12,8
	Chou	2,5	8	14,2
	Tomate	0,75	1	6,7

Source: Direction Départementale de l'Agriculture de Jacquerville, 2007

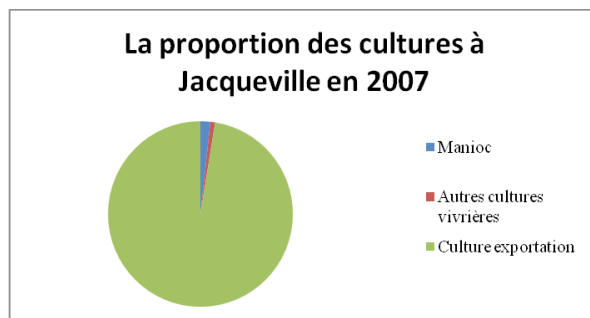
Sp = Spéculations ; Sup = Superficie ; N/exp = Nombre d'exploitations ; P/est = Production estimée

Le manioc, base alimentaire pour la majorité de la population est parmi les cultures vivrières les plus cultivés. Cette culture constitue la plus importante source de revenus de la population féminine. Une bonne partie est transformée sous forme d'attiéké et vendue à Abidjan ou Dabou. Il en est de même pour les autres cultures vivrières ou légumières.

Cependant l'espace agricole est inégalement occupé par les cultures d'exportation et les cultures vivrières. Les cultures d'exportation totalisent une occupation spatiale de 24 896 ha contre 649,42 ha pour les cultures vivrières (figure 2). Soit une proportion égale à 02,50%. Près de 95,82% de l'espace cultivé est dominé par les cultures d'exportations ; Le manioc occupe 01,68 % de cet

espace cultivable. Sur un total de 4253 personnes pratiquant l'agriculture dans tout Jacquerville, seulement 277 personnes pratiquent les cultures vivrières contre 3976 qui s'adonnent aux cultures d'exportations. Dans ce même effectif de personne certains pratiquent les deux types d'agricultures.

Figure 2: Proportion des cultures à Jacquerville



Source: Direction Départementale de l'Agriculture de Jacquerville, 2007, Réalisation: Atiory

2-4- UN CIRCUIT DE PRODUCTION, DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION DU MANIOC PENIBLE ET ONEREUX.

Le travail du manioc est pénible et onéreux. Pour un rendement élevé il nécessite une main d'œuvre abondante. Le nettoyage d'une parcelle de 600m² est de 5000 FCFA, le coût du sac de 50 kg de manioc est à 3500 FCFA. Celui de location de la charrette à bras par tranche horaire de 6h à 12h est de 500 FCFA; la location journalière s'élève à 1000 F. Un sac de manioc est poussé à 1000 F; et une cuvette de manioc est broyée entre 700F et 1000 F. Le coût du transport d'un sac d'attiéké de 50 kg convoyé d'Addah (Jacquerville) à Siporex (Abidjan.Yopougon) est de 2000 F.

Ces prix sont saisonniers. Et le bénéfice après la transformation et la commercialisation varie entre 5000F et 10.000 F pour des dépenses avoisinant 45 000 FCFA. Le travail est rude et Chaque étape, de la récolte à la commercialisation du produit fini en passant par la transformation du manioc en attiéké, engrange des frais. Toute une organisation est mise en place. Elle comprend le planteur, les déterreurs, les placeurs ou chargeurs, les déchargeurs ou les

«baila» et chaque maillon de la filière juge du coût de ces services. Finalement les autochtones sont obligés d'avoir recours aux producteurs allogènes afin de satisfaire aux différentes demandes. Le manioc cultivé dans les cocoteraies, se fait sur de petites surfaces et en bordure de l'axe routier. Les mono cultures ne sont pas faites sur de grandes étendues.

2-5- DES STRATEGIES OUVRIERES DIFFERENTES

Deux types de main d'œuvre sont identifiés La main d'œuvre des producteurs autochtones est principalement d'origine familiale composée d'une à quatre personnes. Quelques rares fois une aide est fournie par un neveu ou une nièce. Les allogènes quant à eux ont recours à leurs amis et collègues producteurs. Ils forment des groupes et sillonnent les plantations des uns et des autres à tour de rôle pour le bouturage. Un autochtone cultive en moyenne 1 à 1,5ha de manioc tandis qu'un allogène en moyenne avoisine 1 à 3ha de manioc. Cet écart ou différence dans la surface cultivée est dû à la stratégie de travail mis en place par les différents producteurs.

2-6- LA RESURGENCE DE LA QUESTION DU FONCIER: LA TERRE OU L'ESPACE CULTIVABLE UN HERITAGE FAMILIAL

Jacquerville possède un milieu naturel (sol, climat) favorables à la diversification des cultures d'exportation que vivrières. Cependant, les questions liées au litige foncier ne contribuent pas au développement des espaces cultivables. L'une des réalités des régions littorales et de Jacquerville en particulier est la méthode d'appropriation des terres. En effet, le foncier est bien familial et il est transmis de génération en génération soit par succession soit sous forme d'héritage. Et dans le cas d'espèce l'héritier et/ou garant de l'héritage a la main mise sur l'héritage dont la gestion n'est pas collective. Il faut suivre toute une procédure pour l'obtention d'une parcelle pour la pratique de l'activité désirée en se référant au chef de famille qui octroie une portion de terre pour la durée de l'activité à mener. Or les plantations de coco, sont des successions de parents défunts c'est-à-dire des héritages familiaux et les fils n'héritent pas de leur père. La succession se fait du père au neveu ou au cousin ou même à l'oncle, les

enfants se retrouvent contraints à plaider pour une part des biens fonciers appartenant à leur défunt père. Car en réalité, il n'existe pas de nouvelles terres cultivables. Si cela devrait se faire, la forêt n'existerait plus. Ces enfants se trouvent être dépossédés du patrimoine paternel qui parfois aussi se trouve être un bien familial ayant appartenu à un grand parent. Dans la pratique, posséder un lopin de terre pour la pratique des cultures pérennes n'est pas tâche aisée. En outre, sur la partie lagunaire du département, c'est-à-dire la sous-préfecture d'Attoutou, zone très accidentée, la densité est élevée: 45 hbts / km². De ce fait, les forêts classées tout comme les parcelles familiales sont l'objet d'occupations illicites. L'exiguïté de l'espace à occuper et ou à partager entre autochtones d'un même lignage, entre autochtones et allochtones et entre autochtones et allogènes et la promiscuité sont des facteurs favorables aux litiges et conflits. Aujourd'hui la forêt classée d'Audoine est aux mains de personnes de provenance diverses (allochtones et allogènes). L'intérêt grandissant pour l'agriculture pousse plusieurs personnes de différentes couches sociales à faire la course à l'acquisition des terres.

3 - LES DIFFICULTÉS LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU MANIOC

3-1- DU DEFICIT D'ENCADREMENT

Jacquerville dispose d'une Direction Départementale de l'Agriculture ainsi que de la présence de l'ANADER cependant le manioc est cultivé sans un encadrement agricole ou technique. L'ANADER qui a pour mission de former les paysans aux nouvelles techniques culturales, de les organiser en coopérative et le monde rural n'a qu'un seul représentant pour tout Jacquerville Elle leur expose les techniques culturales adéquates et les encourage à les appliquer. L'assistance du CNRA (Centre National de Recherche Agronomique) et de l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural) permettent aux planteurs d'évoluer malgré les difficultés. Souvent, la production est confrontée à des contraintes majeures liées à l'espace, l'insuffisance du matériel végétal de plantation et la persistance des maladies et des ravageurs.

Aussi pour réduire ces difficultés, la recherche agronomique propose de nouvelles technologies, notamment l'utilisation de variétés améliorées, créées en station de recherche puis évaluées de façon multi locale. Ainsi, les variétés les plus performantes sont proposées au développement ou à des évaluations complémentaires en culture paysanne. Cette organisation pourrait aider les producteurs de Jacqueville à mener à bien leur projet agricoles, tant dans le planting, l'usage des intrants que dans le choix des parcelles cultivables par rapport à la culture qui doit être menée. En cas de préoccupation particulière sa proximité de l'agglomération abidjanaise (60 km à partir de l'hôtel du district du Plateau) est un atout pour les producteurs de Jacqueville, car ils ont tant accès à l'agence, aux informations récentes sur les questions de culture, qu'aux produits phyto sanitaire (les intrants). Malheureusement les producteurs de manioc ne se tournent pas vers l'agent ANADER. Et même si cela venait à se produire, il ne serait pas à même de satisfaire toute la demande. En effet un seul agent est mis à disposition pour le suivi et l'encadrement des agriculteurs de Jacqueville.

3-2- L'USAGE D'UN AMALGAME DE BOUTURES, EN DEPIT DES AVANCEES SCIENTIFIQUES.

À Jacqueville les variétés anciennement cultivées sont le Yacé, la variété de 6 mois et le Bonoua. Grâce à l'avancée des recherches, le calendrier agricole du manioc en vue d'un rendement optimal sont connus. Il faut planter le manioc en début de saison des pluies. Lorsque le sol est appauvri, il est recommandé de planter 10.000 pieds par hectare (1 m x 1 m). En forêt ou lorsque le sol est fertile après jachère de longue durée, le cultivateur doit planter 12.500 pieds par hectare (1 m entre les lignes et 0,8 m entre les plants sur la même ligne), voire 15.625 pieds par hectare (0,8 m x 0,8 m). Cependant les planteurs de manioc utilisent de plus en plus un amalgame de bouture pour un même champ. Ils sont enclins à utiliser les boutures de différentes variétés en vue d'accroître leur production.

À la faveur des travaux de recherches et de multiples expérimentations des boutures plus rentables ont été découvertes. En 2002, en partenariat avec l'IITA (Institut International d'Agronomie Tropical) basée au Nigéria et le CSRS (Centre Suisse de Recherche Scientifique) à Abidjan, est développée une variété de manioc dont le rendement (30 tonnes /Ha) est 3 fois supérieur à la variété classique. Cette variété appelée TME 7 a été ensuite vulgarisée avec le concours de l'ANADER et du GTZ devenu GIZ. On les désigne sous l'appellation de «variétés améliorées de manioc». Les caractéristiques des principales variétés de manioc cultivées en Côte d'Ivoire sont regroupées dans les tableaux 3 et 4.

Tableau 3: Présentation des différentes variétés de manioc

Variétés	cycle (mois)	Zones de production	Rendement moyen (t/ha)
Yacé	12-20	Sud, Centre	20
Bonoua	12-20	Répandue	15
IM84	12-20	Répandue	30
IM84 et MS4(2)1425	récolter au plus tard 13 mois		
IM89	12-20	Centre, Est	28
IM93	12-20	O u e s t , Centre	28
TMS4 (2) 14252	12-20	Répandue	30
TMS 30 572	12- 20	Répandue	30

Source: CNRA 2013

Tableau 4: Présentation des caractéristiques des différentes variétés de manioc

Variétés	-Caractéristiques	Usage courant 4 (peuvent aussi servir à d'autres utilisations)
Yacé	taux de matière sèche élevé, sensible à la mosaïque, aux acariens et aux cochenilles.	bon pour attiéké
Bonoua	taux de matière sèche élevé, sensibilité à la mosaïque et aux cochenilles, rendement faible,	bonne cuisson et bon goût foutou
IM84	bonne adaptation aux sols, sensibilité à la mosaïque, rendement élevé, récolte facile, goût doux,	bon pour attiéké ; attiéké foutou
IM84 et MS4(2)1425	après plantation pour avoir une bonne cuisson.	
IM89	taux de matière sèche élevé, sensibilité aux acariens, bonne cuisson,	bon pour attiéké Attiéké
IM93	ramifications fortes, résistance à la mosaïque, sensibilité aux acariens, goût doux.	mauvaise cuisson attiéké
TMS4 (2) 14252	ramification forte, rendement élevé, résistance à la mosaïque, sensibilité aux acariens, récolte facile, bon goût.	Attiéké foutou
TMS 30 572	ramification forte, rendement élevé résistance à la mosaïque, sensibilité aux cochenilles et aux acariens	Attiéké

Le tableau ci-dessus présente les nouvelles variétés de manioc avec leurs différents rendements. Toutes ces nouvelles variétés comportent ou possèdent des caractéristiques et usages bien définis. Le plus rentable est la variété IM 84 qui produit jusqu'à 30T de manioc à l'hectare. Ces boutures doivent être mises à la disposition des producteurs de Jacqueville afin que ceux-ci puissent en faire usage et accroître ainsi leur production du manioc.

3-3- DES ESPACES CULTURAUX APPAUVRIS EN ATTENTE D'INTRANTS

De façon générale sur le littoral, rares sont les cultivateurs ou agriculteurs rencontrés qui font usage d'intrants en vue d'une meilleure productivité. Le manioc est cultivé sans encadrement. L'on assiste à un vieillissement des terres (DDA 2012). On plante les boutures et on s'attend au miracle de la pluie et du ciel pour avoir une bonne récolte. Or, les espaces cultivables ont pendant longtemps été exploités et

appauvris par les cultures telles que le cocotier. D'où la nécessité d'enrichir à nouveau les sols avec des fertilisants tels que la Dolomite à la dose de 100 kg par hectare, le NPK (101818) à la dose de 300kg par hectare; de l'urée (150 kg par hectare) du phosphate tricalcique (100kg par hectare) et du KCl (250 kg par hectare) 60 jours après plantation pour un objectif de production d'au moins 30 tonnes par hectare (CNRA 2012)

3-4- UNE FILIERE EN MANQUE D'ORGANISATION

La non organisation de la filière prêche à croire que les autres cultures sont plus rentables que le manioc. La population doit se nourrir et sa nourriture de base est conçue à partir du manioc qui désormais fait défaut parce que délaissée au profit des cultures d'exportations. En effet sur le littoral alladjan, on ne dénombre aucune coopérative de femmes productrices de manioc ou de produits dérivés du manioc. Les activités liées au manioc, nécessitent beaucoup d'énergie et une grande main d'œuvre pour une exploitation maximale. Les hommes de cette zone sont plus enclins aux cultures d'exportations telles que la culture du coco. Seule une minorité cultive du manioc destiné à la consommation familiale. Ils n'ont que de petites parcelles de manioc. L'individualisme prédomine. Et lors même qu'elles viendraient à en avoir de grandes, la préparation quasi ininterrompue de l'attiéké les contraint à 2 récoltes par semaine. Dans ces conditions, leur production couvre à peine le trimestre de l'année. Cette culture revalorisée est de moins en moins pratiquée par les autochtones (Koffi-Didia A. 2011). Constituées en coopérative, les productrices pourraient cultiver le manioc, sur des étendues plus grandes.

3-5- DE L'ILLUSION DES HYDROCARBURES

Au cours des années 1980, la découverte de puits gaziers au large de Jacqueville, à environ 90 kilomètres au Sud-ouest d'Abidjan, laisse espérer un avenir énergétique prometteur pour la Côte d'Ivoire (SIR, 2013). Jacqueville devient alors la première zone d'exploitation pétrolière off-shore. On y trouve l'exploitation du pétrole et du gaz. Actuellement, trois

consortiums se partagent les différentes plateformes. Ce sont FOXTROT International; Canadian Naturel Ressources (CNR); DEVON Energy. Aussi du fait de la présence de la manne pétrolière la population de moins en moins s'adonne aux activités agricoles. Elle s'attend désormais à des opportunités d'emploi qui selon elles doivent être offertes par les exploitants pétroliers. Dans l'espoir de jouir directement des retombées de l'exploitation de ces hydrocarbures, la population crée un «Comité Pétrole-Gaz» en 2008. Il est chargé de défendre les intérêts des populations locales et d'assurer la gestion des ressources financières mises à leur disposition par les entreprises pétrolières. Il est devenu depuis 2010, le Conseil Pétrole-Gaz constitué essentiellement des cadres, des élus, des chefs traditionnels et de la population. Dans l'attente du miracle pétrolier censé combler toutes leurs attentes, la population en particulier la jeunesse autochtone, croise les bras. Elle est oisive, attendant de tout recevoir de la manne pétrolière. Malheureusement cette population semble ignorer le code du pétrole qui stipule en son article 2 au chapitre 2 relatif aux dispositions préliminaires que: «Tous les gisements ou accumulations naturelles d'hydrocarbures dans le sol ou le sous-sol du territoire de la République, sa mer territoriale, sa zone économique exclusive et son plateau continental, découverts ou non découverts, sont et demeurent la propriété exclusive de l'Etat. Toutes les opérations pétrolières sur le territoire de la République de la Côte d'Ivoire, sa mer territoriale, sa zone économique exclusive et son plateau continental ainsi que le régime fiscal de ces activités sont soumis aux dispositions de la présente loi et de ses textes d'application» (Code du pétrole, 1996). Or cette jeunesse oisive aurait pu s'organiser en coopérative, solliciter un encadrement et prendre en main la gestion de la filière manioc, au lieu de sombrer dans une attente indéterminée. Ce fait favoriserait la réduction du coût du manioc.

4- PERSPECTIVES POUR UNE PRODUCTION EN HAUSSE

4-1- BESOIN DE SUIVI ET D'ENCADREMENT POUR UNE OPTIMISATION DE LA PRODUCTION PAR L'ANADER ET LE CNRA

Il ressort de l'étude que la culture du manioc à Jacqueville se heurte à de nombreuses difficultés. En effet, le caractère archaïque des méthodes culturales entrave la production. Pour y remédier, il faut d'abord encourager les producteurs de Jacqueville à se faire identifier et à déclarer leurs exploitations aux conseillers techniques de l'ANADER afin que ces derniers leurs octroient l'encadrement et les conseils nécessaires en rapport à la culture.

Les agences d'encadrement ANADER, bien qu'étant présente à Jacqueville, n'arrivent pas à toujours assister les producteurs de manioc car ceux-ci ne jugent pas nécessaire le besoin d'un encadrement. Les plantes sont ainsi livrées à elles même comptant sur l'entretien manuel (le désherbage) et le bon gré (la providence) de la pluie. Les producteurs sont malheureusement ignorants des résultats des recherches du CNRA. Méconnaissant très souvent les caractéristiques des boutures, l'agriculteur en collecte toutes sortes, convaincu qu'il en tirera, un bon rendement. Il est important de relever le risque des contagions ou maladies transmises par des virus tels que la mosaïque africaine; les bactéries telles que la bactériose; les champignons telles que l'antracnose et enfin les cochenilles (CNRA 2012).

Leur organisation en groupement leur permettra de bénéficier de l'appui de stratégies d'approche des producteurs mis en place à travers les villages tels qu'Adoumangan. Dans son fonctionnement, la structure de Jacqueville et son organisation comprend un agent de zone. Or pour une meilleure diffusion et une vulgarisation des nouvelles techniques d'encadrements agricoles, des conseillers agricoles en nombre suffisant devraient être affectés à Jacqueville.

4-2- IMPERIEUSE NECESSITE D'ORGANISER LA FILIERE

La mise en place de coopératives permettra non seulement aux productrices de mieux maîtriser les rouages de la filière (de la culture à la commercialisation en passant par la transformation et le transport). Mais bien plus, cette nouvelle organisation facilitera l'encadrement des femmes et sera un bon outil de diffusion des innovations récentes. En outre, les aides financières ou contributions au développement ne sont pas accordées à des individus. C'est donc une nécessité de créer des coopératives pour la filière manioc, un type de société à caractère commercial, où les moyens de production sont mis en commun. Les membres de cette société reçoivent éventuellement des ristournes sur les résultats et en sont tous bénéficiaires. (Douka A. 2011) Avec une organisation bien bâtie et une production constante et abondante, les femmes de Jacquerville pourraient entrevoir de prendre part à plusieurs programmes d'activités tel que celui de Nestlé Côte d'Ivoire. Dans le cadre de son initiative Création de Valeur Partagée, Nestlé a mis en œuvre un programme permettant aux planteurs d'utiliser une variété de manioc à haut rendement, et d'améliorer ainsi le rendement des paysans sur une parcelle réduite, de même que leur revenu en achetant leur manioc directement et en faisant encadrer les producteurs de manioc par une équipe technique d'agronomes. Déjà 4 000 producteurs, majoritairement des femmes, organisées et réparties dans 65 villages dans la région de l'est et du moyen Comoé, fournissent et vivent de l'achat direct de manioc par Nestlé. L'activité contribue à réduire la paupérisation du monde rural. Cette organisation des femmes en groupement aurait pu permettre aux producteurs de manioc de bénéficier des projets WAAP (West African Agricultural Productivity Programme ou Projet de soutien à la productivité agricole en Afrique de l'Ouest) en expérimentation dans les localités de l'ouest de Voungoué, Bantegouin, Gueupleu, Kouitongouiné, Bogouiné (Sous-préfecture Man 2012)

4-3- UNE NECESSITE DE S'AUTO SUFFIRE

L'autosuffisance alimentaire en manioc et produits dérivés de cette culture suscite une attention plus prononcée, car la course au gain amène les producteurs à s'adonner à la recherche ou à la

quête de marchés plus offrants. En effet le manioc transformé et vendu sur place avec toutes les dépenses engendrées par l'activité, n'est pas aussi rentable que le manioc, transformé et exporté à l'extérieur du pays.

Les experts du manioc, lors d'une conférence mondiale organisée à Gent en Belgique, ont conseillé d'investir dans la recherche afin de développer la connaissance mais aussi la culture industrielle du manioc. Selon la FAO, le manioc pourrait être, une réponse aux problèmes alimentaires et énergétiques, car c'est un aliment hypercalorique, disponible toute l'année et qui peut tolérer des conditions écologiques extrêmes. Si la proposition des experts, lors d'une conférence mondiale organisée à Gent en Belgique, sur l'investissement dans la recherche sur le manioc est mise en application, le manioc pourrait être consommé tant comme une denrée alimentaire que comme un agro carburant (Koffie-Bikpo C. 2011).

CONCLUSION

Jacquerville est une zone où les conditions naturelles sont favorables à une agriculture de grande qualité et de grande productivité, ainsi qu'au développement de la culture du manioc. Il ressort de cette étude qu'en dépit des conditions culturelles favorables, la production du manioc sujette à plusieurs difficultés, demeure encore insuffisante. En effet, la priorité accordée aux cultures d'exportations, la forte pression sur un espace déjà distribué, la question du foncier, le monopole des allogènes dans la filière et le caractère archaïque des méthodes culturelles sont autant de problèmes. La vulgarisation des nouvelles techniques culturelles et la mise en culture des nouvelles variétés de manioc doit être effective à Jacquerville. Ensuite, il faudra faire suivre et encadrer de façon efficiente les producteurs de manioc par les agents de l'ANADER, mettre à disposition les nouvelles variétés de manioc telles que le TM6 et sensibiliser à l'usage d'intrants car la culture du manioc sur un sol enrichi, favorise des rendements meilleurs. En outre l'usage des variétés améliorées et la mise en place de stratégies culturelles rotatives, permettra aux productrices de s'approvisionner sans rupture tout au long de l'année et de satisfaire la demande tant intérieure, qu'extérieure de plus en plus forte.

Il importe qu'une plate-forme composée de tous les acteurs impliqués dans la culture du manioc soit créée en vue d'une large diffusion des résultats des centres de recherches sur ladite culture. En outre, il faut encourager les productrices à se constituer en coopératives, afin de prendre en main le monopole de la production locale de manioc encore aux mains des aboussans qui tiennent les plantations des villageois.

Reconsidérer l'usage qui est fait du manioc dans divers domaines conduira à une revalorisation plus dynamique de cette culture.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, «Le Bénin veut accroître sa production de manioc»
- Centre Technique de Coopération Agricole (CTA), 2008, Fabrication d'une farine de manioc de haute qualité, Collection guides pratique, 6p.
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI CI.), 2014, Journée de valorisation du manioc et de ses dérivés, Abidjan, note à diffusion restreinte, 4p.
- CHALEARD J. L., 1996, Temps des villes, temps des vivres: l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 661p.
- CIRAD/GRET/MAE, 2002, Mémento de l'Agronome, Paris, 843 p.
- DIABATE H. 1987, Mémorial de la Côte d'Ivoire, volume 1, Abidjan, Ami, 320 p.
- DOUKA A M, 2011, «La contribution des coopératives dans la régulation des marchés de vivriers à Abidjan: l'exemple de la ComagoaRoxy», in *Production vivrière et sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, pp 95-107.
- FOXTROT, 2012, Monographie et évaluation des activités à Jacqueville, 281p.
- GOGBE T., ATTA K., 2011 «La production et la commercialisation de l'igname dans l'espace communal de Tanda» in *Production vivrière et sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire* Paris, L'Harmattan, pp. 109-130.
- HENRI KONAN B., 1996, Code du pétrolier (Nouveau texte), République de Côte d'Ivoire, 42p.
- Institut National de Statistique, 2013, Estimation de la population de Jacqueville en 2008 et 2012 sur la base du RGPH 1998, 3p.
- KINDO O, 2011, «Man: de nouvelles variétés de manioc améliorent les conditions des femmes», note à diffusion restreinte, 3p.
- KOFFIE-BIKPO C., 2011, «La culture du manioc à Bonoua, un atout pour la sécurité nutritionnelle», in *Production vivrière et sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan pp. 185-201.
- KOFFI-DIDIAA., 2011, «Réponses du pays rural Ebrié à la demande alimentaire de l'aire métropolitaine d'Abidjan» in *Production vivrière et sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire* Paris, L'Harmattan pp. 163-183.
- KONAN K. 2011, «Analyse des principales mutations dans le circuit de distribution de l'igname en Côte d'Ivoire» in *Production vivrière et sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire* Paris, L'Harmattan, pp 145-160.
- LIDJI A.F, 1998, L'évolution des habitudes de consommation en Côte d'Ivoire 1945-1988, Thèse de doctorat, Université de Paris I, tomes 1 et 2.
- LOGNAY G., GUEYE M. T., DIALLO Y., SAKHO M., DARBOUX P. G., KANE AMADOU, B. J-P., 2013, «importance nutritionnelle du manioc et perspectives pour l'alimentation de base au Sénégal», Synthèse bibliographique, in *Base* (Biotechnique Agronomie Société et Environnement), Presses Agronomiques de Gembloux, 15 p.
- NESTLE CÔTE D'IVOIRE, 2012, «Le manioc remplacé par le caoutchouc dans la région d'Abidjan», Nestlé, Abidjan, note à diffusion restreinte, 3p.
- N'ZUE B., ZOUHOURI G. P., YAPI-GNAORE V., 2005, «Bien cultiver le manioc», CNRA, Abidjan, 4p.
- N'ZUE B., ZOUHOURI G. P., DOUMBIA S., YAPI-GNAORE V., SANGARE A., 2008, «Le recépage du manioc, une technique rapide de multiplication», CNRA, Abidjan, 4p.
- RGPH, 1998: Données socio-démographiques et économiques des localités, région des Lagunes,
- RGPH, 2014: Données socio-démographiques et économiques des localités, région des Lagunes. 2 p.
- TRECHE S. 1995, Importance du manioc en alimentation humaine dans différentes régions du monde, Transformation alimentaire du manioc, Paris, ORSTOM, pp 25-35.
- USDA Découvrir le manioc et ses opportunités en Côte d'Ivoire
- SIGUI A M 2012, «Le manioc sous toutes ses formes chez les Wê et Dan», in *Ivoiregion*, Abidjan, 6 p.
- Société Ivoirienne de Raffinage (SIR), 2013, présentation des hydrocarbures en Côte d'Ivoire, 10p.